



## Communiqué de presse

30 avril 2018

### **TROIS TEMPS FORTS DU CONSEIL MUNICIPAL**

du 27 avril 2018

- **comptes 2017 : des résultats remarquables**
- **contestation du projet de doublement du tunnel du mont blanc**
- **énergies renouvelables locales : vers un plan de développement associant la collectivité aux habitants**

#### **➤ COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 : DES RESULTATS REMARQUABLES**

Le sujet principal du conseil fut la présentation du compte administratif 2017, c'est-à-dire la réalité des dépenses et recettes constatées sur l'exercice 2017.

Ces comptes sont remarquables à plus d'un titre, puisqu'ils sont notamment marqués par 4 résultats majeurs :

- une réduction persistante des dotations de l'Etat, aggravée par le prélèvement subi au titre de la solidarité nationale intercommunale,
- un investissement en progression de 40% à plus de 10 M d'euros,
- une bonne santé financière illustrée par l'absence de recours à l'emprunt
- un endettement en forte diminution (- 5 M d'euros) qui confirme la tendance au désendettement avec un stock de dette qui a fondu de 26% sur la période 2012/2017.

*Rapport présenté par Yvonick PLAUD, adjoint aux finances et adopté à l'unanimité.*

## ➤ **MENACE DE DOUBLEMENT DU TUNNEL DU MONT BLANC : LA COLLECTIVITE REAGIT FORTEMENT**

L'annonce d'un projet de doublement du tunnel routier du mont blanc a conduit les élus à protester vigoureusement ; cette réaction s'est concrétisée de deux manières :

- confirmation du **caractère inacceptable d'un tel projet et de son incompatibilité fondamentale** avec les aspirations et les besoins de la vallée
- interpellation du gouvernement pour obtenir **formalisation d'une opposition définitive**, au moins du côté français, à tout projet de ce type.

*La motion correspondante fut adoptée à l'unanimité des élus.*

## ➤ **STRATEGIE ENERGETIQUE TERRITORIALE : ASSOCIER LA POPULATION AUX PROJETS LOCAUX DE PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES**

Dans le cadre de sa stratégie énergétique illustrée par le label TEPOS/ territoire à énergie positive, obtenu en 2016, la commune souhaite développer **les projets de production d'énergies renouvelables fondés sur le potentiel local.**

Un certain nombre de projets sont à un degré plus ou moins avancé :

- centrales hydro-électriques installées sur les torrents de Tacconnaz et des Favrands, avec une livraison d'ici la fin du mandat
- projet d'unité de méthanisation pour produire du biogaz à partir des déchets organiques locaux
- installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures publiques ou privées ; projet en cours sur les nouveaux tennis couverts de Chamonix
- ...

La commune et la vallée vont étudier **les conditions de la mise en place dès les prochains mois d'une structure juridico-financière permettant à la fois de porter et financer des projets énergétiques ambitieux et de recourir à l'actionnariat populaire local** qui est un facteur fort de développement local et de réappropriation progressive des moyens de production énergétique locaux.

*Rapport présenté par Eric FOURNIER et Bernard OLLIER et adopté à l'unanimité des membres du conseil.*